

Dans quatre mois...

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **43 (1905)**

Heft 21

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-202316>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGELER
Grand-Chêne, 11, LAUSANNE.

Montreux, Gerre, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coiré, etc.

Rédaction et abonnements :
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.

ÉTRANGER : Un an, fr. 7,20.

Les abonnements datent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.

Etranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Les numéros de mai et juin seront adressés
gratuitement à toute personne qui prendra
un abonnement nouveau d'une année ou de six
mois à dater du 1^{er} juillet prochain.

Les chanteurs à Moudon.

Moudon, la bonne ville, est en liesse. Elle héberge aujourd'hui, demain et après-demain les 1800 membres de la Société des chanteurs vaudois. C'est la troisième fois depuis vingt-huit ans qu'elle leur offre sa chaude hospitalité. La première fête cantonale dans la cité broyarde eut lieu les 8 et 9 juillet 1877. Dix-neuf sections prirent part au concours populaire (1^{er} prix : l'Echo des bois du Mont) et sept au concours artistique (1^{er} couronne : le Frohsinn de Lausanne). Deuxième fête, les 29, 30 et 31 mai 1886, avec vingt-et-une sections au concours populaire (1^{er} couronne : la Chorale des tanneurs de Lausanne) et neuf sections au concours artistique (1^{er} couronne : le Frohsinn de Vevey).

Fondée à la fin de l'année 1852, la Société cantonale des chanteurs vaudois eut sa première fête à Orbe en 1853. Elle la célébra 5 fois à Lausanne, 3 fois à Morges; 2 fois à Moudon, Yverdon, Nyon et Vevey, 1 fois à Montreux, Aigle, Lutry, Bex et Payerne. La dernière fête, soit la vingt-deuxième, fut celle de Vevey, les 29 et 30 juin et 1^{er} juillet 1901.

Les fêtes de 1853 (Orbe), 1854 (Lausanne) et 1855 (Morges), consistèrent simplement en un concert dont le programme comprenait quelques chœurs d'ensemble et un morceau de choix pour chaque section. La presse faisait fonction d'expert. Plus tard, un jury fut institué. Il fonctionna pour la première fois en 1861, à Lausanne. Le concours comportait une seule division, et parmi les « objets d'art » délivrés comme prix figuraient des fers à repasser, des poçons à soupe, des lampes modérateurs, tout comme dans nos abbayes villageoises.

Avant la division des concours en « artistique » et « populaire », soit de 1861 à 1866, le premier prix couronné fut décerné deux fois au Frohsinn de Lausanne et une fois à l'Union chorale de Lausanne, à la Société de Villeneuve, ainsi qu'à la Chorale de Vevey.

Sous le régime des deux concours artistique et populaire, de 1867 à 1886, les premières couronnes se répartissent comme suit :

Concours artistique : Frohsinn de Lausanne, 8 couronnes; Union chorale de Lausanne, 2; Zofingue, Orphéon de Lausanne, Lyre de Lutry, Chorale de Bulle, 1 couronne.

Concours populaire : Zofingue, 2 couronnes, Frohsinn de Vevey, Jeune Helvétie de Morges, Orphéon de Lausanne, Echo des bois du Mont, Chorale de Bulle, Zofingue, Männerchor de Lausanne, Chœur d'hommes de Corsier, Chorale des tanneurs de Lausanne, 1 couronne.

Dès et y compris la fête de Morges, en 1888, les concours sont divisés en un concours d'exécution et un concours de lecture à vue, les sections étant réparties en trois ou quatre groupes dans chacun de ces concours.

Voici comment, sous ce régime, en vigueur encore aujourd'hui, se répartissent les premières couronnes de laurier :

Concours d'exécution : Union chorale de Lausanne, 3 couronnes; Zofingue, Echo du Léman de Vevey, Chorale de Bulle, 2 couronnes; Chœur d'hommes de Corsier, Jeune Harmonie de la Tour-de-Peilz, Union chorale de la Tour-de-Peilz, Männerchor de Clarens, Jeune Helvétie de Morges, Helvétienne de Ste-Croix, Harmonie d'Yvonand, Chorale des sapeurs-pompiers de Lausanne, 1 couronne.

Lecture à vue : Union chorale de Lausanne, 3 premiers diplômes; Helvétienne d'Aigle, Union chorale de Collombier, 2 premiers diplômes; Chœur d'hommes de Corsier, Jeune Helvétie de Morges, Lyre de Moudon, Zofingue, Harmonie des campagnes de Goumoëns-la-Ville, Chœur d'hommes de La Sarraz, Chorale de Cossonay, Helvétienne de Ste-Croix, Echo du Léman de Vevey, Persévérance de Vallorbe, Récréation d'Yverdon, Echo des Alpes d'Yverne, Les Amis du Pont, 1 premier diplôme.

Les sociétés ayant obtenu plus de trois des plus hauts prix sont l'Union chorale de Lausanne (9), Zofingue (6) et le Frohsinn de Lausanne (5).

Tandis que la Société des chanteurs vaudois ne groupait en 1861 que 253 membres actifs répartis en 15 sections, elle compte aujourd'hui 46 sections et 1890 membres.

Son président est M. Isaac Bourgoz, à Lausanne, qui est en fonctions depuis 1901 et dont les prédécesseurs furent : 1861-1862, M. S. Degallier, à Lausanne; 1862-1869, M. Paul Dorret, à Aigle; 1869-1875, M. Marc Marguerat, à Lutry; 1875-1876, M. Marc Duveluz, à Lausanne; 1876-1887, M. Marc Marguerat, à Lutry; 1887-1900, M. Charles Dufour, à Lausanne.

M. Ad. Durussel, fonctionnaire aux C. F. F., à Lausanne, est secrétaire-caissier dès 1876.

Le grand attrait des fêtes de chant est l'audition des chœurs d'ensemble. Le premier directeur de ces concerts fut M. Holl pour la fête d'Orbe, en 1853; ensuite M. Mouton; puis M. F. Hössli, un Glaronais qui a beaucoup contribué au développement du chant dans le canton de Vaud. M. H. Gerber, professeur à Lausanne, dirigea les fêtes de 1879 et de 1883. Il céda le bâton de directeur à M. Plumhof, compositeur, à Vevey, qui fut à la tête des cinq concerts de 1886 à 1895, et que la Fête des vigneronniers eut pour chef de la partie musicale en 1865 et 1889. M. Plumhof a eu pour successeur M. Charles Troyon, le directeur actuel, dont la maestria s'est déjà révélée à Nyon en 1898, et qui assura ensuite le succès du concert de Vevey en 1901.

On doit à la Société des chanteurs vaudois un véritable réveil du chant populaire dans notre canton. Entre autres œuvres importantes qu'elle fit exécuter, citons la cantate *Helvétie*, de M. Plumhof, composée pour la fête de Moudon, en 1886, sur les vers de Juste Olivier : « Il est amis, t ne terre sacrée. » Il y a peu d'années, la Société des chanteurs vaudois ouvrit un concours dont le résultat fut un en-

richissement du répertoire de nos sociétés de chant.

A la dernière fête de Moudon en 1886, à laquelle prirent part 900 chanteurs, le ciel fit grise mine, notamment dans l'après-midi du dimanche. Les auditeurs du grand concert se souviennent encore du déluge de ce moment-là. Souhaitons, avec une pleine réussite de la fête de 1905, un gai soleil à nos artistes populaires, aux nombreuses personnes qui se sont promis d'aller les entendre, à la population moudonoise enfin, dont les efforts depuis des semaines et des mois n'ont eu qu'un but : rendre le séjour dans leur ville le plus agréable possible aux chanteurs vaudois et à leurs amis.

Si nos vœux s'exaucent, chanteurs et auditeurs pourront flâner à leur aise dans les rues pittoresques de la bonne ville et emplir leurs yeux de la vue des vieux édifices, ainsi que de leur curieuse silhouette sur la verdure des prairies et des collines boisées. La notice historique publiée pour la circonstance et due à la plume autorisée de M. Eug. Corthésy* leur servira de guide dans leurs pérégrinations.

A-compte — Un notaire du canton faisait appeler, il y a quelques semaines, à son étude, un pauvre journaliste.

Après un court interrogatoire : « Vous héritez de cinquante mille francs, dit le notaire à l'ouvrier. Votre oncle Emile, décédé en Espagne, célibataire, vous lègue sa fortune. »

— Comment, mon oncle Emile ! Laquelle y me fait là. C'est bien vrai, au moins ?

— Tout ce qu'il y a de plus vrai. Mais comme la succession n'est pas entièrement liquidée, j'ai pensé qu'il vous serait peut-être agréable de toucher tout de suite quelque argent ; j'en ai à votre disposition.

— Hélas, monsieur, ce n'est pas de refus ; l'argent est toujours le bienvenu.

— Combien désirez-vous ?

— Si cela ne gênait pas, monsieur, de m'avancer une pièce de cent sous ?...

On s'en doutait — Dites donc, docteur, c'est vous qui soignez ce pauvre R... ?

— Oui, pourquoi ?

— Son mal n'est pas grave, au moins ?

— Hum !... hum !... plus que vous ne pensez.

— Comment ! un gaillard robuste, carré d'épaules...

— Eh ! eh ! on en enterre tous les jours de mieux portants.

Dans quatre mois...

Mon cher Conteur,

Nous avons lu ces jours dans les quotidiens que les villes de Milan et de Gènes préparaient de grandes fêtes pour l'inauguration du Simplon. Chacun s'est demandé : « Et à Lausanne ? que faisons-nous à Lausanne ? »

Tout ce que nous savons jusqu'ici, c'est que la tête de ligne du Simplon recevra le Conseil

* Cette notice figure dans le *Licret officiel* de la fête, publié par la section de publicité et dont l'exécution typographique est due à l'imprimerie de l'Eveil (80 cent.).

fédéral suisse, le conseil italien des ministres et quelque chose comme 6 à 700 députés et sénateurs italiens et 200 députés aux Chambres suisses. Un banquet réunirait tous ces habits noirs à Ouchy ou à l'édifice de Rumine. Une course sur le lac permettrait de leur montrer Chillon et la *ba-taillère*.

Mais tout ça, c'est un peu maigre, banal et stéréotypé. Lausanne ne pourrait-il offrir davantage à ses hôtes d'un jour et leur laisser un souvenir plus agréable, tout en associant la foule à la joie des honorables des deux pays?

Poser la question, ce n'est pas la résoudre, mais il faut commencer par le commencement. Que chacun apporte son petit projet et du flot des idées naîtra peut-être un programme sérieux. Il ne s'agit pas seulement de festoyer, mais de *lancer* le Simplon dans le monde et de bien marquer le rang que Lausanne a pris et entend garder de ce côté de la nouvelle ligne internationale. Que notre population fasse donc un effort, *dans son propre intérêt*.

Ceci dit, j'avance, avec toutes les précautions voulues, l'idée d'un cortège historique représentant :

LES MOYENS DE TRANSPORT A TRAVERS LES AGES

Il pourrait commencer — ne voyez là qu'une simple indication — par les lacustres. Puis nous aurions un chariot de l'époque aventicienne, la reine Berthe sur sa haquenée, le Comte Vert et sa cour visitant leurs Etats, les belles dames de Lausanne allant rendre visite à Voltaire en chaises à porteurs, les lourdes bourguignonnes amenant de France, « à la grâce de Dieu et aux bons soins du sieur X, voiturier », les produits des îles lointaines; viendraient ensuite une réduction des premières « cages à poulets » de l'Ouest-Suisse, la diligence du Simplon et un grand défilé d'automobiles fleuries, d'où seraient lancés des pigeons voyageurs pour Milan et Gènes.

Chaque époque serait représentée par des personnages en costume du temps, ce qui ne serait pas très difficile, ... sauf pour les lacustres.

En quatre mois, en s'y mettant tout de suite, je crois qu'on pourrait aboutir et les frais ne seraient pas très grands. Maintenant, si quelque lecteur du *Conteur* trouve mieux, j'applaudirai. Le tout est de faire quelque chose.

L'idée de notre correspondant nous paraît à première vue très heureuse et, sans risquer le déjà vu, nous ne savons pas trop ce qu'on pourrait trouver de mieux.

Mais, pour qu'une idée prenne corps, il ne suffit pas de la confier à un journal, car il n'y a que les opposants — il en est toujours — qui bougent. Il faut l'action de quelques hommes convaincus, qui, par la parole et la résolution, ont bientôt raison de l'indolence innée des masses. Pourquoi, par exemple, la fraction lausannoise de l'*Association de la presse vaudoise* — elle compte d'ailleurs trois des membres du comité — ne prendrait-elle pas une fois l'initiative d'une réunion publique pour lancer l'affaire? Le temps presse.

Que Lausanne doive, dans la mesure de ses ressources, rivaliser avec Milan et Gènes, cela ne se discute pas.



RETOUR DE FOIRE

Reproduction d'une fresque de M. A. Béguin, à Saint-Léger.

PRÊTÉ PAR C. PACHE-VARIDEL, IMPRIMEUR

Intérêts composés. — Un brave homme, accompagné de sa femme, se présente l'autre jour à la Caisse d'épargne pour réclamer un nouveau livret. La femme jette un coup d'œil sur la première page et ne voit qu'une seule somme inscrite.

— Alo, demande-t-elle à son mari, et lè z'intérêts où an-t'y passà?

— Mâ, comprein-t'pas, l'intérêt, l'ont radzoti.

Du front? — Notre ami P... reçut l'autre jour la visite d'un de ses anciens professeurs, qui a fait à la science le sacrifice de ses cheveux.

Après le départ du visiteur, le petit René dit à son père: « Oh! p'pa qu'il est drôle ce m'sieu... Il a un front qui va jusque derrière la tête! »

Idylle. — On lisait il y a quelques jours dans la « *Feuille d'Avis de Lausanne* » l'avis suivant: « Trouvé dimanche, dans la soirée, sous les ombrages de Champlandes, une ombrelle et une canne. Les réclamer contre les frais d'avis... »

Retour de foire.

Non pas le retour d'une foire du chef-lieu qui se confond avec les marchés habituels et n'en diffère que par l'affluence plus grande des camelots et des revendeurs. Mais le retour d'une foire d'une de nos petites villes du canton, d'une de ces bonnes foires qui font époque dans l'année et, parfois, dans la vie. Fête joyeuse dans la gaieté printanière et l'exubérance jusque-là contenue des habitants, jeunes ou vieux. Les manèges à vapeur, les montagnes russes perfectionnées, les orgues électriques n'ont pas « embelli » ce festival, où les plus luxueux des divertissements étaient un carrousel vénérable et un de ces tirs où se balancent des pipes ébréchées, tandis qu'une petite boule, sans lassitude, sautille à l'extrémité d'un jet d'eau. En revanche, les bêtes étaient abondantes et belles — j'entends les quadrupèdes, s'il vous plaît — et les affaires ont bien marché. Pierre-Abram, le pintier du *Soleil*, et Jean-Philippe, le tenancier de la *Maison communale*, en sauraient dire quelque chose. Ce qui s'est bu de demi-litres et mangé de « tomes » et de saucissons est incroyable.

Et, maintenant le soleil baisse, les femmes,

impatientes de rentrer avant la nuit, secouent un peu, par le pan de la veste, leurs hommes attablés devant une chopine.

— Allons-nous, Pierre?

— Oui.

— C'est pas le tout de dire oui, il faut venir.

— ...

— Tu n'as pourtant pas d'escient...

— ...

— Rentrer à « noveyon » avec une génisse, si c'est Dieu possible.

Toujours muet, Pierre vide son verre et le remplit à nouveau ainsi que celui de son ami Samelon.

Alors la Julie ou la Rosine soupire, lève les yeux au plafond et se tourne vers quelque voisine en même peine.

— Quand les hommes sont à la pinte, le diable ne les en tirerait pas.

Cependant, usant des grands moyens:

— Viens-tu ou ne viens-tu pas? demande-t-elle.

Voici la nuit, je m'en vais.

Et elle se lève, marche d'un bon pas vers la porte, se retourne:

— Encore une fois, viens-tu?

Pierre fait la sourde oreille et Julie sort.

— C'est qu'elle est capable de filer comme elle le dit, murmure l'homme. Il faut aller voir tout de même. A la tienne, Samelon! A la nôtre! Bonne conservation.

Maintenant, ils vont sur la grande route. Julie tire la génisse par le licol, tandis que Pierre suit en chantonant. Il y a de la joie sur le chemin. Des chars passent avec un bruit très gai de grelots, des couples de jeunes gens et de jeunes filles s'en viennent, bras dessus, bras dessous, rieurs, moqueurs, heureux de vivre. On s'interpelle:

— Eh! la Susette!

— Eh! Jean-David!

— A quand la noce?

— Quand les poules auront des dents.

— On ne boit rien?

— Trois verres à la cave, demain!

D'autres brament des airs patriotiques: *O chœur des hommes libres...* ou bien: *Les bords de la libre Sarine...* ou bien encore: *Salut! glaciers sublimes!*

Mais la musique altère et si quelque pinte accueillante se rencontre, deux ou trois demi-litres graissent les cordes vocales. Maintenant, les femmes ne geignent plus. On approche du logis, à quoi bon taquiner? Ce n'est pas tous les jours foire, « Dieu soit béni! » D'ailleurs, peu à peu, celles d'un même village se sont groupées et si les maris prolongent la station à l'auberge, elles poursuivent leur chemin en bavardant, d'autant plus tranquilles qu'elles gardent la bourse et ne craignent pas les frasques de Jean-David ou de Pierre-Abram. Et puis, la pensée du câââf qu'elles avaleront en arrivant, les pousse et les encourage. Pensez donc; elles ont goûté d'un verre de vin et d'un morceau de « taillé » acheté sur le champ de foire. Autant rien! Parlez-moi de deux bonnes tasses de Martinique et Bourbon bien baptisé de lait bouillant, et accompagné d'une réjouissante platelée de pommes de terre fricassées. Ainsi, tout en bavardant, le trajet s'accomplit sans peine.

La nuit est tombée, les fenêtres illuminées